

8h30. Accueil par **M. Bruno Sire**, Président de l'UT1 Capitole
M. Hugues Kenfack, Doyen de la Faculté de droit
Mme Monsérié, Directrice du CDA

**1. Santé et nouvelles technologies : quels bénéfices et potentialités ?
Présidence du Professeur Isabelle Poirot-Mazères**

8h50. **Mot d'accueil de A. Mendoza et C. Castets-Renard**

9h. Introduction : les enjeux des nouvelles technologies appliquées à la santé,
Xavier Bioy, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole, IMH

Les politiques de santé publique et l'usage des nouvelles technologies

9h20. Les nouvelles technologies et la politique de santé dans l'Union, Nathalie
Valdeyron, Maître de conférences HDR, Université Toulouse 1 Capitole, IRDEIC

9h40. Nouvelles technologies et santé publique en France, Anne-Marie Duguet,
Maître de Conférences, UMR INSERM 102, Université Paul Sabatier, Toulouse

10h. La place des nouvelles technologies dans le pôle de compétitivité Cancer-Bio-Santé,
Philippe Prigent, Directeur du pôle de compétitivité Cancer Bio-Santé

10h20. Débats

10h35. Pause café

Les applications des nouvelles technologies à la santé

11h10. La santé et la robotique, Alexandra Mendoza-Caminade, Maître de conférences HDR,
Université Toulouse 1 Capitole, CDA

11h30. La santé et les biotechnologies (biobanques, tumorothèques), Emmanuelle
Rial-Sebbag, Université Paul Sabatier, INSERM

11h50. L'apport des technologies spatiales à la santé, Antonio Güell, Consultant e-santé,
MEDES, Toulouse.

12h10. Débat

12h30. Déjeuner libre

**2. Santé et nouvelles technologies : quelles règles et quels risques
pour les acteurs ? Présidence du Professeur Jacques Larrieu**

E-santé : quel cadre de développement pour les acteurs ?

14h15. Les enjeux de l'acceptabilité sociale et organisationnelle des dispositifs de e-santé,
Anne Mayere Professeur, Université Paul Sabatier, CERTOP

14h35. La santé et la télémédecine, Yann Ferrari, juriste, Platines

14h55. Les hébergeurs agréés de données de santé, les évolutions du métier de prestataire
informatique dans un contexte réglementaire, Marie-Hélène Lacombrade, directrice
juridique, Berger Levraut

15h.35. Débats

Quels risques dans l'usage des technologies en matière de santé ?

15h50. Les opportunités et risques pour les chercheurs dans l'ouverture des données de santé :
big data et open data, Céline Castets-Renard, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole, IRDEIC

16h10. Quelle protection juridique de la personne contre les risques résultant de l'usage
des TIC de santé ? Isabell Büschel, Chercheur en post-doctorat à l'Université de Bâle (Suisse)

16h30. Débats

16h45. Synthèse et perspectives, Rafael Encinas de Munagorri, Professeur à
l'Université de Nantes